

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification du produit**

Formulaire produit	Mélange
Nom commercial	BLAST-OFF FOAM CONCENTRATE
Code produit	BOFC

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation	Industrielle. Pour usage professionnel seulement.
-------------	---

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

NOX-CRETE MANUFACTURING INC
1444 SOUTH 20th Street
Omaha, NE 68108
Tél : 402-341-2080
Télécopieur : 402-341-9752
E-Mail : corporate@nox-crete.com
Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chemtrec (800) 424-9300 Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887
------------------	---

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Peau Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

**Mot de signal**

DANGER

Les déclarations de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires
H318 - Provoque des lésions oculaires graves

Les énoncés de précaution**Prévention:**

P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols

Intervention:

P264 - Laver exposée de la zone, après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION - Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE LA PEAU (ou les cheveux) - Retirer / Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION - Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P305 + P310 - LES YEUX - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.
P305 + P351 + P338 - LES YEUX - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile de le faire - continuer le rinçage.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale / locale / régionale /.

Stockage:**Élimination:****2.3 Autres risques**

Texte intégral des R, H et EUH phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable

3.2 Mélange

Nom.	Identificateur de produit	%
Carboxolic Acid	secret De Commerce	secret De Commerce
Dipropylene glycol monomethyl ether	secret De Commerce	secret De Commerce
Surfactant	secret De Commerce	secret De Commerce

Conformément à 29 CFR 1910.1200 (i) l'identité chimique spécifique (et / ou) la concentration est retenu comme Secret commercial, tandis que toutes les propriétés et les effets sanitaires et de sécurité sont inclus dans le SDS.

Section 4. Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Les premières mesures d'aide général**

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air

	frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.
Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau	Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.
Première mesure d'aide après un contact avec les yeux	Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Les premières mesures d'aide après l'ingestion	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux Immédiatement.
4.2 Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé	
Symptômes/blessures après inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.
Symptômes/blessures après un contact avec la peau	Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure
Symptômes/blessures après un contact avec les yeux	Peut causer une irritation des yeux ou des blessures
Symptômes/blessures après ingestion	Peut causer des irritations ou des brûlures graves à la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.
4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis	
Aucune information supplémentaire disponible	

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit chimique sec, mousse dioxyde de carbone

IMPROPRES moyens d'extinction

Ne pas utiliser de jet d'eau lourde

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Utiliser de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout incendie chimique.

Autres informations

Le chauffage ou la combustion nocifs gaz/vapeurs peuvent être libérés. Ce produit peut causer la parole à devenir glissant.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales

Digue ou de confisquer matériau déversé. Prendre Les mesures de précaution nécessaires pour assurer votre propre santé et de sécurité avant tentative de déversement ou de nettoyage.

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Pas de données disponibles

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation. Forte cyanures, les alcalis, les sulfures et les agents oxydants Éviter l'exposition à des températures de gel.

Matières incompatibles

Température de stockage

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (United States, 2/2010)
Carboxolic Acid	Non-Établi
Dipropylene glycol monomethyl ether	TWA 100ppm 8 Hours
Surfactant	TWA 10 mg/m3

8.2 Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie

Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage

Lunettes chimiques et/ou face protections sont nécessaires afin d'éviter de possible Contact avec les yeux, irritation ou des blessures.

Protection de la peau

Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements souillés devraient être lavés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de respirer le produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Apparence	liquide rouge
Odeur	légèrement sucré
Seuil de perception de l'odeur	Pas de données disponibles
PH	Pas de données disponibles
Point de fusion	Pas de données disponibles
Point de congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition	100 C (212 F)
Point d'éclair	Non applicable
Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1)	Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique)	1,21 Kg par litre 10.1 lb par gallon
Solubilité	L'eau : Complet
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'auto-ignition	Pas de données disponibles
Viscosité	Pas de données disponibles
Teneur en COV	Pas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information supplémentaire disponible
10.2 La stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
10.4 Conditions à éviter	Les températures extrêmes hautes ou basses. Éviter la congélation
10.5 Matières incompatibles	Forte cyanures, les alcalis, les sulfures et les agents oxydants
10.6 Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles

Section 11. Informations de toxicologie

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.
Irritation/Corrosion cutanée	Peut causer une irritation de la peau
Yeux	Mai causes une irritation des yeux et des dommages.
La respiration et de sensibilisation de la peau	Peut causer une irritation respiratoire
Mutagenèse des cellules germinales	Pas de données disponibles
Carcinogénicité	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène par le National Toxicology Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (IARC).
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles
Certains organes cibles toxicité	
Exposition unique	Pas de données disponibles
Exposition répétée	Pas de données disponibles
Danger d'aspiration	Pas de données disponibles

Section 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité	Pas de données disponibles
-------------------------	----------------------------

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)**12.2 Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable lorsqu'il est testé en conformité avec les protocoles de test OECD 301 / EPA OPPTS 835,3110.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 La mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Traitement des Déchets méthodes**

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU

UN3265.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Corrosive Liquid, Acidic, Organic, N.O.S., (Carboxylic Acid)

14.3 Classe de Transport (es)

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Risques environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune information supplémentaire disponible

14.7 Transport en vrac selon**L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC**

Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon**CFR 49 173,15**

Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange****15.1.2 Règlements USA****Section 313**

Contient aucun ingrédients au niveau ou au-dessus de minimus niveau de génération de rapports.

La TSCA

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le formaldéhyde, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov."

15.1.3 Le Canada Règlements

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

DSL

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

15.2 Sécurité chimique évaluation

Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), *Hazardous Products Regulation (HPR)* (WHMIS 2015)

Date d'émission	9-17-2018
Version	2.5
Numéro	508-F
Date de publication de la version précédente	3-16-2016
Préparateur	Nox-Crete Manufacturing Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, au meilleur des connaissances de Nox-Crete Manufacturing, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete Manufacturing pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete Manufacturing. Les informations et les recommandations sont offertes à l'acheteur / à l'utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur / utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'utilisation prévue. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur / utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Étant donné que les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et que l'acheteur / utilisateur ne peut s'en prévaloir qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler des aspects délétères de ce produit. De plus, comme nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les mesures de sécurité et / ou de santé que nous avons suggérées conviendront à toutes les personnes et / ou situations manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie ou garantie de quelque sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il incombe à chaque acheteur / utilisateur du produit mentionné aux présentes de déterminer et de respecter les exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur / utilisateur remballage ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur / de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont incluses avec et / ou sur le conteneur. Nox-Crete Manufacturing exhorte chaque client ou destinataire de cette fiche de sécurité à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, nécessaire ou appropriée, pour connaître et comprendre les données contenues dans cette fiche de données de sécurité et les dangers associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou en partie, est interdite.

Texte intégral des R, H et EUH phrases

Peau Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols

P264 - Laver exposée de la zone, après manipulation.

P280 - Porter des gants / vêtements / protection des yeux / protection de protection du visage.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION - Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE LA PEAU (ou les cheveux) - Retirer Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION - Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305 + P310 - LES YEUX - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin.

P305 + P351 + P338 - LES YEUX - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si présents et facile de le faire - continuer le rinçage.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P405 - Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation nationale / locale / régionale /.